

Soutien aux Patients en Précarité Nord Isère (SPPNI)

Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901
Répertoire National des Associations (RNA) N° W382005517
CABINET DR JOURNET 1^{ER} ETAGE 75 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 38090 VILLEFONTAINE
<http://sppni.ovh>

Le 12 avril 2020

Bonjour aux membres de SPPNI !

Je fais un retour sur la situation locale et l'activité de l'association depuis le début du confinement, après avoir transféré en mars l'alerte d'associations sur le danger pesant sur les personnes en précarité par les mesures d'urgence sanitaire, amenant aux ruptures des systèmes de soutien habituel : arrêt ou réduction drastique des activités des structures sociales institutionnelles et de soins, avec l'arrêt de nombreuses consultations ou soins (Kiné, consultations de spécialistes, dentistes, Centres Médico-psychologiques « Fermé au public », etc...) et des associations caritatives, en particulier pour l'aide alimentaire (nombre d'associations tournent grâce à des personnes retraitées, dont des personnes âgées.)

Après un arrêt brutal des aides, une reprise d'activité partielle d'associations a été mis en place, (restos du cœur sur le secteur, un jour par quinzaine, poursuite des activités de la Croix Rouge à Villefontaine et Bourgoin), mise en place sur Grenoble de distributions alimentaires avec informations transmises par les associatifs. Le 115 a réagi avec des mises à l'abri (en Hôtel par exemple à Bourgoin pour deux patientes sans abri, l'une avec un enfant de 10 ans), mais dans des conditions posant problème, puisqu'elles n'avaient au départ pas d'aide alimentaires, n'ont aucune ressources (sans droits de travail et sans papiers, l'une sans droits à la santé, un dossier étant ouvert depuis des mois sans réponse...)

Cette situation a produit des affolements de personnes sans abri, d'autres en hébergement très aléatoires, parfois extrêmement isolés qui n'osaient pas sortir depuis trois semaines, d'autres transférées en Hôtel mais sans contacts ni informations ni aide alimentaire avec les conditions d'Hôtel ne permettant pas de faire à manger ni conserver les aliments (récupérés pour la semaine ou plus), etc. La réduction des transports publics et les consignes ont mis en difficulté nombre de patients hébergés ou vivant sur Grenoble, etc...

[J'ai rédigé un témoignage sur quelques situations de patients suivis au cabinet de psychiatrie sur ma chronique sur le site « Techniques-psychothérapiques ».](#)

<http://www.techniques-psychotherapiques.org/SPIP/spip.php?article24>

Les témoignages des patients recueillis sont très variables, depuis l'angoisse extrême avec un confinement radical délétère et aggravation des troubles habituels (rares épisodes explosifs, surtout réactivation traumatique ou dépressive), jusqu'aux réactions fréquentes de compréhension, contenance impressionnante compte tenu des conditions, et verbalisation d'un souci et d'une reconnaissance pour les, soignants ou intervenants, devenus (par contamination médiatique ?!) héros.

Exemple de patients soutenus par SPPNI en lien à d'autres intervenants :

- une dame très isolée dans un hébergement « inapproprié » a été hébergé après alerte au 115
- une patiente avec un enfant de 10 ans également
- un patient hélas exclu de son centre d'hébergement (pour l'avoir quitté longtemps sans informer durant le confinement pour voir sa femme et sa fille de 2 ans, malades à Grenoble : interdiction de « rentrer » à l'intérieur du centre, Cf. COVID ; catastrophe pour cet homme en lente stabilisation dans le contexte de grande précarité depuis 2013, qui était en bons termes avec l'équipe du Centre jusqu'alors, depuis 3 ans).
- Un patient en cours de réinsertion (réfugié) ne pouvant avoir de l'argent pour nourrir sa famille, parce que la poste fermée ne lui permet pas d'accès au distributeur ad hoc qui fait un prêt modéré, transmis via le secrétaire...

Soutien aux Patients en Précarité Nord Isère (SPPNI)

Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901
Répertoire National des Associations (RNA) N° W382005517
CABINET DR JOURNET 1^{ER} ETAGE 75 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 38090 VILLEFONTAINE
<http://sppni.ovh>

- Un patient dont le contrat-jeune avec stage indemnisé s'interrompt brutalement et qui n'a plus aucune ressources, hébergé chez quelqu'un qui privé également de ressources lui demande une participation aux frais (EDF, etc..), qui se voit contraint à demander une aide, (prêt qu'il faudra certainement reconduire mais de préférence sous forme de... don, ce qui pourra être discuté.

Dans cette période dont on ne sait la durée ni la suite, on réalise encore plus l'importance des « liens » dans ces situations psys et de santé, par le téléphone simplement quand venir n'est pas possible, qu'ils soient brefs ou constituent de véritables entretiens « psy » ou médicaux.

Également, l'importance des acteurs présents sur le terrain, du « social » et de l'associatif : bénévoles de la Croix-Rouge apportant un panier repas au cabinet pour un patient affamé en panique, bénévoles d'associations locales extrêmement actives et solidaires que sont EVA (Ensemble Vers l'Alpha) ou AFSI (Aide aux Familles en Situation Incertaine), qui sont intervenues directement sur place auprès des personnes pour financer des aides alimentaires introuvables auprès des structures publiques, ou encore assistante sociale de la PASS PSY apportant de l'aide alimentaire et accompagnant au lieu d'aide alimentaire, répondant aux sollicitations, et aussi médecins généralistes sur le terrain acceptant d'intervenir pour des personnes affolées et sans droit au moment où les structures dédiées à ces personnes sont fermées (la PASS, Porte d'Accès aux Soins de Santé, étant fermé sur Bourgoin).

Après le silence initial des patients en général, les consignes d'évitement radical des sorties pour soins « non urgents) subitement inversées la semaine dernière (« *rappeler vos patients !* »), il apparaît de nombreuses situations d'isolement, abandon, difficultés graves contenues ou tues : on craint d'oublier des personnes, silencieuses, pour qui le contexte actuel ajoute à la honte (habituelle) pour demander, le repli dépressif, les difficultés matérielles de contacts (pas d'argent pour téléphoner), etc... et le travail consiste à rétablir le contact.

En ce qui concerne les aides de l'association : l'arrêt quasi-total des venues de patients depuis Grenoble, la suspension de services de préfectures, les recommandations d'évitement de consulter sur place sauf nécessité de présence, amène une réduction et un report de l'ensemble des démarches ou besoins (aides envisagées pour passeport, aide pour titre de séjour, transport pour RDV médicaux ou juridiques, etc...), et nous avons surtout des aides ponctuelles alimentaires ou pour médicaments, quelques transports, etc... ce qui « repose » temporairement la caisse, repos qui peut signer une difficulté à repérer des besoins.

Ainsi, la caisse n'a pas de besoin particulier actuellement. Je fais passer en même temps que le mail annonçant la lettre, le message de l'association EVA, qui aide énormément de personnes dont certains patients, qui fait un appel de fonds, étant très sollicitée

Je vous remercie pour votre soutien moral et financier au long cours, et n'hésitez pas à faire toutes remarques ou questions, et je vous souhaite du courage pour cette situation amenée à se prolonger

François Journet, Trésorier

Contact : François Journet
fr.jo@orange.fr
04 74 96 20 32